

SEANCE DU 15 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le **lundi 15 janvier**, à 20h45, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 8 janvier 2018, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard MATEILLE, Maire**.

Présents : Mmes ALBERTIN-LEGUAY, BERDAH-FEUILLARD, BERRON, DEJOUA, FORTINON, NICHILLO, MM. MATEILLE, BLOT, BOUCHE, CABALLERO, DALIER, DEPUYDT, GILLÉ (à partir du point 1), LEGRAND, MOREL, PERNIN, ROUMAZEILLES, TOMAS.

Pouvoirs : Mme LENOIR à Mme BERDAH-FEUILLARD, Mme LLADO à Mme NICHILLO.

Absentes excusés : Mmes GUERSTEIN et PETTENO.

Secrétaire de séance : Monsieur DALIER.

A l'ouverture de la séance :

👉 **Membres en exercice** : 22

👉 **Présents** : 17

👉 **votants** : 19

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal et aux personnes présentes, et déclare la séance ouverte à 20 h 47. Il précise que la séance du jour comporte peu de points car il y a nécessité d'organiser un Conseil Municipal rapidement pour désigner les délégués du nouveau SIEA.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 22, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur DALIER a été désigné avec la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire appelle les conseillers à formuler leurs éventuelles remarques sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2018. Aucune remarque n'ayant été formulée et le compte-rendu ayant été voté à l'unanimité, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

01 – Election des délégués au SIEA des Deux Rives

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur ROUMAZEILLES, afin de rappeler la genèse du sujet.

Monsieur ROUMAZEILLES indique que cela fait plus d'un an que le SIAEP des Deux Rives et le SIEA de Rions voulaient se regrouper. L'entrée en vigueur de ce projet était souhaitée pour le 1^{er} janvier 2017 mais cela n'a pas été possible, pour des raisons qui leur échappaient. Depuis les mois de septembre / octobre, les choses ont évolué et la Sous-préfecture les a accompagné sur l'évolution, mais rien sur le fond ne justifiait le retard.

Puis Monsieur le Préfet a validé le nouveau périmètre le 28 décembre 2017, pour une mise en place au 1^{er} janvier 2018, d'où la nécessité de procéder rapidement à l'élection des nouveaux délégués.

Monsieur GILLE rejoint l'assemblée à 20h54, le nombre de votants passe à 20.

Conformément aux nouveaux statuts, Monsieur le Maire propose une liste de deux délégués : Monsieur ROUMAZEILLES et Madame DEJOUA.

Puis l'Assemblée procède au vote à bulletin secrets.

Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets, les conseillers suivants ont été désignés comme délégués au SIEA des Deux Rives :

- Monsieur ROUMAZEILLES
- Mme DEJOUA

(19 votes pour, un vote blanc)

02 – Attribution du marché de travaux de voirie

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DALIER, qui indique que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour décider de l'attribution du marché de travaux de voirie. La société EIFFAGE a formulé l'offre la mieux-disante, pour un montant de 100 695,16€ TTC.

Les travaux concernés seront les suivants :

- De l'Avenue Chavat au magasin Lidl,
- Cours du Général De Gaulle,
- Cours Xavier Moreau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **ATTRIBUE** le marché de travaux de voirie à l'entreprise EIFFAGE et **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à dossier,
- **DIT** que les dépenses en résultant seront inscrites au budget 2018, opération 252

(à l'unanimité)

Monsieur le Maire rappelle que le point 3 est annulé, et passe donc au point 4.

04 – Subvention communale pour les élèves en fin de cycle élémentaire

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur TOMAS, qui indique que ce point concerne le financement du voyage des élèves en fin de cycle élémentaire. Le budget pour le voyage de cette année est un peu plus élevé car il concerne plus d'élèves : 45 au total contre 25 l'année dernière.


Monsieur TOMAS remercie le travail du personnel communal qui a vraiment fait son maximum, pour tirer les prix au minimum. Ainsi, cette année, les élèves pourront assister au spectacle de la cinéscénie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **APPROUVE** la participation de la Commune au voyage scolaire des élèves en fin de cycle élémentaire pour un montant total de 7922€, dont un premier acompte de 2 376,60€ sera versé courant janvier puis le solde après le voyage,
- **DIT** que les dépenses en résultant seront imputées au budget.

(à l'unanimité)

QUESTIONS DIVERSES

 Monsieur ROUMAZEILLES informe l'Assemblée que la Commission Communication a mené des études sur la distribution du Mascaret. L'idée étant de financer quelqu'un qui est au chômage, de lui apporter du travail. Sur une base de SMIC horaire, le coût serait de 110,40€ charges comprise. Le nombre d'heures envisagé est de 8 mais sera peut-être revu à la hausse. C'est la solution qui a été retenue par la commission et qui sera présentée.

Le Maire souligne qu'en procédant ainsi et non en faisant appel à une société, le journal arrivera seul dans les boîtes aux lettres et non mélangé avec d'autres publicités.

Monsieur le Maire remercie l'assistance et déclare la séance levée à 21 h 16.
Emargements page suivante.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2018

Mme ALBERTIN-LEGUAY

Mme BERDAH-FEUILLARD

Mme BERRON

Mme DÉJOUA

Mme FORTINON

Mme GUERSTEIN (Absente excusée)

Mme LENOIR
(Pouvoir à Mme BERDAH-FEUILLARD)

Mme LLADO
(pouvoir à Mme NICHILLO)

Mme NICHILLO

Mme PETTENO (Absente excusée)

M. MATEILLE

M. BOUCHE

M. BLOT

M. DALIER

M. CABALLERO

M. GILLÉ

M. DEPUYDT

M. MOREL

M. LEGRAND

M. ROUMAZEILLES

M. PERNIN

M. TOMAS